

FORMATION SHAREPOINT 2010 : DÉVELOPPEMENT AVANCÉ

La formation SharePoint 2010 : Développement avancé sur 5 jours a pour but de vous familiariser avec les fonctionnalités avancées de SharePoint afin de vous rendre capable d'optimiser la gestion et le développement de vos sites SharePoint. Du modèle objet de SharePoint à la gestion de Workflows en passant par l'utilisation des différents services Web offerts par le logiciel, vous aurez une vue d'ensemble des fonctionnalités avancées de SharePoint 2010

PROGRAMME

1/ SharePoint 2010 : Présentation globale

2/ Le travail collaboratif sous Microsoft SharePoint

- Appréhender les nouvelles fonctions de SharePoint

3/ Le modèle Objet propre à SharePoint : Présentation

- Effectuer un débogage dans SharePoint
- Appréhender le modèle objet Serveur

4/ Le modèle Objet Client sous SharePoint

- Silverlight : appréhender le modèle objet
- Comprendre le modèle objet Client
- Appréhender le modèle objet ECMA

5/ Administrer les permissions dans SharePoint

- Établir la sécurité de SharePoint

6/ Authentification personnalisée avec Sharepoint

- Utiliser le service de magasin sécurisé
- Appréhender l'authentification personnalisée
- Système d'authentification basé sur des preuves

7/ Introduction aux Features et Solutions Features

8/ Utiliser des solutions Bac à sable

- Solution bac à sable : présentation et enjeux

9/ Utiliser les services Web via SharePoint

- Appréhender les différents services Web

10/ Les opérateurs de requêtes LINQ et REST

- Les requêtes REST
- Les requêtes LINQ

11/ Web Parts : Appréhender les contrôles serveur

- Introduction aux Web Parts

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2575 euros

5 jours

M50478

Vous souhaitez organiser
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au
01 42 62 91 86**

OBJECTIFS

- Appréhender modèle objet SharePoint et utiliser ses fonctions intégrées
- Développer des pages Web et webparts pour enrichir son application
- Enrichir des listes, définir des contenus et champs personnalisés
- Maîtriser le modèle de sécurité SharePoint pour sécuriser une application
- Savoir développer des extensions à destination du ruban

PRE-REQUIS

- Avoir une expérience en développement Visual Studio 2010
- Avoir une expérience en développement .Net Framework 3.0 et ASP. Net 2.0
- Bien connaître les produits de Microsoft Office

PUBLIC CONCERNE

- Développeur .Net expérimenté

DATES INTER-ENTREPRISES

A distance
31/05/2021, 06/12/2021,
Paris
31/05/2021, 06/12/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

NOUS CONTACTER

AGORATIC
21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76
Tel : 01 42 62 91 86
www.openska.com



12/ Définir des sites Web personnalisés

- Définitions de sites Internet

13/ Appréhender les différents types de contenu

- Introduction aux types de contenu

14/ Connaître les types de champs personnalisés

- Introduction aux types de champs

15/ Les différents événements et travaux planifiés

- Appréhender les travaux planifiés de SharePoint
- Gérer les événements SharePoint

16/ Administrer des applications de service SharePoint

- Introduction aux applications de Service

17/ Gérer des Workflows avec SharePoint Designer

18/ Gérer les Workflows avec Visual Studio

19/ Infrastructure BCS : Business Connectivity Services

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

HSCBC France
Établissement 30056
Code guichet 00915
Compte 09150035179
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75